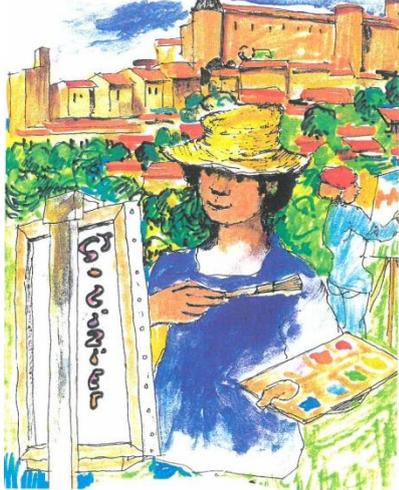


PEINTRES dans La CITE



DIMANCHE 12 JUIN 2016 – SAINT-LIZIER

REGLEMENT

Article 1 : l'association « A TOUT ART ARIEGE » organise le dimanche 12 Juin 2016 un concours de peinture dans la Cité de Saint-Lizier. Celui-ci est ouvert à tous, amateurs et professionnels, adultes, jeunes et enfants. Pour participer il faut s'inscrire à l'Office du tourisme au 05-61-96-77-77 ou sur place le jour même, entre 9 et 11h. L'inscription est gratuite.

La date limite d'inscription est le dimanche 12 juin 2016, 11h.

Article 2 : Le thème du concours est la mise en valeur du patrimoine architectural ou naturel de la Cité de Saint-Lizier.

Article 3 : Les supports sont de toute nature, de format minimum (21x29) à format maximum raisin (50x65) ; les supports utilisés devront être vierge de toute matière. Il devra être prévu un support d'accrochage adéquat au format de l'œuvre. **Le support devra être authentifié par les organisateurs par la pose au verso d'un tampon avant le commencement des travaux (entre 9h et 11h au point d'accueil).**

Article 4 : toutes les techniques picturales sont admises.

Article 5 : Les œuvres, non signées, devront être remises à l'organisateur, le dimanche avant 17h à l'Hôtel-Dieu ; Les œuvres restent la propriété des artistes. Elles seront retirées après la remise des prix.

Article 6 : la remise des prix aura lieu le jour même à 18h. Un jury de 5 membres attribuera les prix par catégorie :

Catégorie Professionnels (3 prix)

Catégorie Amateurs (1 prix)

Catégorie Jeune (de 13 à 18ans) (1 prix)

Catégorie enfant (jusqu'à 12ans) (1 prix)

Article 7 : responsabilités : l'organisateur n'est pas tenu responsable d'incidents ou accidents survenus aux participants durant la manifestation. Les dispositions à prendre en cas d'intempérie incombent exclusivement aux concurrents. L'organisateur ne sera pas tenu responsable de l'annulation de la manifestation en cas de force majeure.

Article 8 : pendant la durée du concours les participants pourront proposer leurs œuvres à la vente. **Seules les œuvres peintes le jour du concours pour le concours seront accrochées dans les salles de l'Hôtel-Dieu** ou aura lieu la remise des prix.
